

L'an mil huit cent soixante neuf, le premier du mois de Avril  
à huit heures de nuit par-devant nous, le Procureur du  
Procureur de la Cour de Cassation, par-devant nous, le Procureur  
de Chateaufort, province de Hainaut, ont comparu D'Armand Dagebert  
de trente huit ans, journalier et Leopold Simon garde-  
champ et de deux courants à Chateaufort, lesquels nous ont déclaré  
qu'aujourd'hui à cinq heures de nuit, est décédé en sa  
demeure au bourg de St. Barbe en cette commune  
Armelie Bughaise, âgée de trente six ans sept mois  
née à Anderlues demeurant à Chateaufort, veuve  
épouse du dit D'Armand Dagebert, fille de Maximilien  
Bughain et de Thérèse Cathon, tous deux décédés.  
Après lecture du présent acte, les Dits comparants  
sont signés avec nous.

8<sup>e</sup> 209  
Armelie  
le 1<sup>er</sup> Avril  
1869

Bughain

Armelie

le 1<sup>er</sup> Avril

1869

D'Armand Dagebert  
Simon

Armand